

# Une prime permettra de compenser ce surcroît de travail Les enseignants sont invités à se former sur leur temps de loisirs

- ▶ C'est fait, le Pacte d'excellence est sur les rails.
- ▶ En dehors des grandes réformes, il regorge de mesures techniques ou symboliques.

Trois cent vingt-six pages. Le « Pacte pour un enseignement d'excellence » – à tout le moins sa version validée jeudi par les porteurs du projet – vaut son pesant de papier. Et d'idées. Et de solutions multiples à un problème complexe. « Ce Pacte c'est un ensemble cohérent, de plus en plus d'enseignants et de citoyens y croient, s'enthousiasme la ministre Marie-Martine Schyns qui a repris au vol au printemps le bébé de Joëlle Milquet. On n'est pas ici face à une énième réforme mais devant un changement en profon-

deur qui suppose une implémentation progressive des propositions. Rien à voir avec la juxtaposition des mesures un peu par hasard. Notre travail c'est de le mettre en œuvre avec trois objectifs : que les enfants soient heureux d'aller à l'école, que les parents aient confiance dans le système et que les enseignants soient épanouis dans leur travail. »

Pour répondre à ce dernier objectif, le Pacte parie notamment sur la formation continuée des maîtres et professeurs en liaison avec les impératifs de

l'école. On parle ici de formations collectives obligatoires (les fameuses « journées pédagogiques ») et de formations individuelles (souvent sur base volontaire). On parle surtout de deux changements de taille : alors que le temps où l'enseignant retourne à l'école est actuellement limité à trois jours par an, on va, demain, passer à quatre, cinq ou six jours (en fonction des besoins). On va surtout demander aux enseignants de suivre ces formations supplémentaires en dehors du temps de présence obligatoire en classe (le week-end, le soir,

durant les congés scolaires...). Un drame? Les syndicats ont validé l'idée à condition qu'un système de compensation soit mis en place. Du genre? Une prime équivalente à une demi-journée de travail pour un jour de formation. Par ailleurs, les auteurs du Pacte envisagent d'intégrer cette réforme dans la future refonte des rythmes scolaires. Si elle a lieu. ■

ERIC BURGRAFF

## autres mesures Un CEB pour du beurre, des directeurs à temps plein...

Révéle au printemps, le Pacte d'excellence a été affiné pendant des mois. Ses grandes lignes étaient connues. Voici quelques perles dénichées entre les pages.

**1 Le geste technique.** Outre les cours généraux, le tronc commun mettra le paquet sur l'art, le sport et l'éveil aux techniques. On ne se contentera pas d'une approche théorique. Le Pacte préconise un vrai travail manuel, technique, devant compenser la réduction de 4 à 3 ans de la filière qualifiante (technique/professionnel).

**2 Le CEB pour du beurre.** L'actuel « CEB », examen qui solde la 6<sup>e</sup> primaire, est maintenu mais perd sa valeur certificative. En clair, y échouer ne fait plus redoubler. Il sert juste à détecter les difficultés de l'élève et à mettre au point un plan de remédiation.

**3 Rater mais anticiper.** En revanche, le tronc commun (qui s'achève en fin de 3<sup>e</sup> secondaire) s'achève, lui, par une épreuve certificative (Certificat du tronc commun ou CTC) qui peut, elle, et en cas « d'échec grave » dit le pacte, conduire au redoublement de la 3<sup>e</sup> secondaire. En cas de redoublement, l'élève peut « anticipativement » suivre des cours en 4<sup>e</sup> secondaire, dans la filière qu'il compte choisir l'année suivante.

**4 L'attestation d'orientation.** Actuellement, un enfant qui échoue dans le gé-

néral peut parfois passer dans l'année suivante à la condition qu'il quitte le général et passe en technique/professionnel (il reçoit une attestation d'orientation restrictive ou AOB). Ce système est supprimé. Ou l'on rate. Ou l'on réussit. Mais le choix de la filière reste libre.

**5 Directeurs.** Actuellement, un chef d'école ne peut pas se mettre en temps partiel. Sa fonction est dite « insécable ». Le Pacte engage à permettre les temps partiels, singulièrement pour les directeurs âgés.

**6 Budget ?** Chaque mesure du pacte est chiffrée. Soit elle coûte. Soit elle rapporte de l'argent. Parmi les mesures qui coûtent, on a l'engagement de 1.100 professeurs en maternelle (50 millions), le recrutement de 450 aides administratives aux directeurs du primaire (19 millions), la réduction de 30 à 28 périodes de l'horaire d'un prof de pratique professionnelle (9,8 millions), etc. L'investissement nécessaire pour réduire le redoublement est évalué à 40 millions mais devrait, au final, en rapporter 80. Au total, l'argent à dépenser pour exécuter le pacte est estimé à 300 millions. Mais on estime que, sur ce montant, 230 à 250 millions peuvent provenir, soit d'économies, soit de transferts d'argent au sein même du budget scolaire.

**7 Gérer le personnel.** Les réformes dans le secondaire vont engendrer des mouve-

ments internes. Pour mémoire, l'enseignement général de transition et l'enseignement technique de transition ne devraient plus faire qu'une seule filière (à options différentes) tandis que le technique de qualification et le professionnel formeront la future filière dite « qualifiante ». Si on y ajoute la fermeture de formations éculées, l'impact sur l'emploi sera réel lors de la mise en œuvre dans une dizaine d'années. Pour passer en douceur, il est prévu que le personnel puisse enseigner à un autre niveau de sa discipline, qu'il puisse exercer une autre fonction pédagogique (accompagnateur de stage, éducateur...) ou une fonction administrative, le tout moyennant les compléments de formations ad hoc.

**8 En chiffres** Réformer l'école c'est planifier les objectifs à atteindre. Ainsi on veut que la part des jeunes possédant les compétences Pisa de haut niveau passe de 72 à 80 %, on veut améliorer de 11 points l'équité entre élèves de niveau socio-économiques différents, réduire le redoublement de 50 %, obtenir un taux de jeunes diplômés du secondaire supérieur de 85 % au lieu de 79 %... Le tout sera mesuré par les instances de pilotage. ■

P.Bn. et E.B.

LE SOIR

Retrouvez la note complète liée au Pacte